



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

Personnel actif et retraité
des communes, départements, régions,
sapeurs pompiers, OPHLM, préfectures
et du secteur privé de la thanatologie,
des eaux, des organismes HLM

AJACCIO

Mardi 24 mai 2011

**Des CHS en CHSCT
Quels enjeux pour la CGT?**

EVOLUTION DES CHS en CHSCT

- Accord de la DGAFP
du 20 novembre 2009
- Loi du 5 juillet 2010

Création des CHSCT

- dans toutes les collectivités de + de 50 agents ainsi que dans tous les SDIS
- Sur délibération de la collectivité si les effectifs ou la nature des risques professionnels le justifient



Date de création

Après les prochaines élections
professionnelles dans la Fonction
Publique Territoriale

Fonctionnement des CHSCT

- désignation au sein des syndicats sur les listes CT
- possibilité de maintenir le paritarisme par délibération (numérique avec vote)
- nombre de représentants du personnel
 - .entre 3 et 5 (collectivité comprise entre 50 et 200 agents)
 - .entre 3 et 10 (collectivité de plus de 200 agents)
- Mandat : tous les 4 ans avec formation obligatoire

Fonctionnement des CHSCT

-  3 CHSCT par an minimum
-  Mandat renouvelé tous les 4 ans

Les attributions

- Protection de la santé physique et mentale des agents (obligation de résultat, circulaire ministérielle du 18 mai 2010)
- Amélioration des Conditions de travail
- Veiller aux respect des prescriptions légales

Rôles et missions et compétences

(L4612-1 à L4614-16 du code du travail)

Dès parution du décret

- Procède à l'analyse des risques professionnels ainsi que des Conditions de travail et propose toute initiative
- Procède à l'analyse de l'exposition des agents à des facteurs de pénibilité

Les compétences du CHSCT

- Analyse de l'organisation et des conditions de travail
 - organisation matérielle
 - environnement physique
 - aménagement des postes de travail
 - aménagement des lieux de travail
 - durée et horaire de travail
 - nouvelles technologies

Les compétences

- Attention portée aux femmes
- Travailleurs extérieurs et précaires
- Travailleurs handicapés
- Etablissements voisins

Les moyens d'interventions

- Saisie

- nombre de CHSCT minimum
- possibilité de saisie (au moins la moitié sans excéder 3)
- à la suite de tout accident (grave ou ayant pu l'être)
- par le secrétaire du CHSCT

Les moyens d'interventions

- **Les acteurs** (les assistants et les chargés de prévention, Médecin de Prévention, Inspecteur du travail, inspecteur CARSAT)
- **Droit d'accès et de visite des locaux**
- **Recours à l'expert**
- **Recours à l'expertise**

Les moyens d'interventions

- **Les différents registres** (registre d'hygiène et de sécurité, registre de danger grave et imminent, droit d'alerte et de retrait)
- **Les différents rapports** (médecin de prévention, programme annuel de prévention des risques)

Les acteurs de la transformation du travail

- Les agents et salariés
- Le syndicat (articulation entre syndicat et CHSCT)

La responsabilité de l'employeur

- Directive européenne 89/391/CEE
- Loi du 5 novembre 2001
 - obligation d'évaluer le risque
 - obligation de résultat
 - sanctions encourues (financière, administrative, pénale, faute inexcusable de l'employeur)

Du CHS en CHSCT

Hier

- **le CHS**

- . Hygiène
- . La Santé

- **Le CTP**

- . Organisation du Travail et Fonctionnement

Du CHS en CHSCT

- Le CHSCT

- Hygiène
- la Santé
- l'organisation et les Conditions de Travail en lien avec la santé

- Le CT(P)

- L'organisation du travail
- le Fonctionnement
- les Conditions de Travail

Outils de la transformation du travail

- Agir sur le travail pour transformer l'organisation et les conditions de travail

Outils pour la transformation du travail

- **Agir pour Supprimer les causes organisationnelles**
 - exigences au travail,
 - exigences émotionnelles,
 - autonomie-marge de manœuvre,
 - rapports sociaux-relations de travail,
 - conflits éthiques,
 - insécurité socio-économique

Outils pour la transformation du travail

- Respect de la législation en vigueur
 - Saisie du CHSCT et respect de ses prérogatives
 - Principe de prévention primaire
 - DUER, DTA
 - Fiche d'expositions aux risques
 - Enquêtes
 - Formation et information (sur les postes de travail)

Outils de transformations du travail

- Le syndicat CGT et le CHSCT au cœur du dispositif avec les vrais experts du travail : les agents
- L'action syndicale avec les collectifs départementaux et régionaux